

Compte Rendu de Séance

Du 10/07/2020

L'an 2020, le 10 juillet à 18h00, Le Conseil Municipal de la Commune de Farges-En-Septaine dûment convoqué, s'est réuni en la salle des Conseils à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Alain JAUBERT. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux par mail le 03 juillet 2020. L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le 03 juillet 2020.

Présents : M. ALAIN JAUBERT, M. HERVE POLICARD, Mme MARTINE GOUDIN, M. PHILIPPE LAGARAINÉ, M. JACQUES POURNIN, Mme SANDRINE COSSART, M. MICKAËL ALLÉGAERT, Mme CHARLOTTE GAUTIER, M. LUCIEN RELIEU.

Excusés : Mme MARIELLE DREYFUS, M. NICOLAS LECOMTE, Mme FRÉDÉRIQUE LHÉRON, Mme CÉCILE GILBERT, Mme LILIANE COQUIL, M. SÉBASTIEN DESVIGNES

Pouvoirs : Mme MARIELLE DREYFUS *donne pouvoir* à MARTINE GOUDIN, Mme FRÉDÉRIQUE LHÉRON *donne pouvoir* à ALAIN JAUBERT, Mme CÉCILE GILBERT *donne pouvoir* à ALAIN JAUBERT, M. NICOLAS LECOMTE *donne pouvoir* à M. HERVE POLICARD, Mme LILIANE COQUIL *donne pouvoir* à LUCIEN RELIEU, M. SÉBASTIEN DESVIGNES *donne pouvoir* à LUCIEN RELIEU.

Secrétaire de séance : MARTINE GOUDIN

Monsieur Le Maire, ALAIN JAUBERT, a ouvert la séance (en application de l'article L. 2122-17 du CGCT). Après avoir procédé à l'appel nominal des membres du conseil, Le maire a dénombré 9 personnes présentes et 6 personnes représentées.

Le maire a rappelé qu'en application de l'article R.133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir :

- M. LUCIEN RELIEU et M. PHILIPPE LAGARAINÉ, les plus âgés,
- M. MICKAËL ALLEGAERT et Mme CHARLOTTE GAUTIER, les plus jeunes.

Élection des délégués et des suppléants :

Résultat de l'élection :

| | |
|---|----|
| a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : | 0 |
| b. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) : | 15 |
| c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : | 0 |
| d. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : | 0 |
| e. Nombre de suffrages exprimés [b - (c + d)] : | 15 |

| Nom de la tête de liste | Suffrages obtenus | Nombre de délégués | Nombre de suppléants |
|-------------------------|-------------------|--------------------|----------------------|
| ALAIN JAUBERT | 15 | 3 | 3 |

République Française
Département du CHER
Commune de FARGES-EN-SEPTAINE

Proclamation des élus :

Sont proclamés élus délégués :

- * Alain JAUBERT,
- * Martine GOUDIN,
- * Hervé POLICARD.

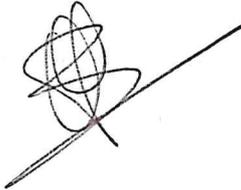
Sont proclamés élus suppléants :

- * Charlotte GAUTIER,
- * Philippe LAGARINE,
- * Frédérique LHERON.

Clôture de la séance à 18h30.

Fait, le 22/07/2020

Le Secrétaire de séance,
MARTINE GOUDIN



Le Maire,
ALAIN JAUBERT

